



Avis sur expertise automobile

Par **MAXTEX**, le **12/06/2012** à **09:14**

bonjour, Suite à un rdv avec l'expert de l'acheteur et moi le vendeur et notre expert pour une expertise d'une bmw 530d 2003 suite à un problème moteur. "Rupture Axe papillon dans le collecteur échappement" véhicule vendu le 26/12/2011 à 120000km et la casse à 128247km le 27/04/12. 1er questions l'expert de l'acheteur marque dans la lettre que le tuyau d'échappement a été changé et demande maintenant une participation de notre part pour ce changement. Alors que ce vehicule et passer au Controle technique ok ! donc je ne vois pas la-dessus le Vis caché sur ce problème, Surtout que le tuyau d'échappement a été changé le 12/04/2012 et donc n'est plus visible sur le véhicule et seulement informer de ce changement le 05/06/2012 donc impossible de voir ce tuyau car à déjà été changer. 2eme questions part rapport à la casse axe papillon l'expert marque que votre responsabilité en tant que dernier intervenant au motif du défaut d'information sur la fiabilité de ces pièces peut etre retenue ! Moi je ne suis pas professionnelle automobile je ne vois pas comment je pouvais informer l'acheteur sur la fiabilité d'une pièce mécanique, Cela est plutôt le rôle de Bmw ! Pouvez me donner votre avis sur ces 2 questions svp !